
E. Frouin. — *Contribution à l'étude du cheval breton, en particulier dans le département des Côtes-du-Nord* (thèse pour le doctorat vétérinaire, Paris)

René Musset

Citer ce document / Cite this document :

Musset René. E. Frouin. — *Contribution à l'étude du cheval breton, en particulier dans le département des Côtes-du-Nord* (thèse pour le doctorat vétérinaire, Paris). In: Annales de Bretagne. Tome 38, numéro 1, 1928. pp. 249-252;

http://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1928_num_38_1_4284_t2_0249_0000_1

Document généré le 21/05/2016

E. FROUIN. — *Contribution à l'étude du cheval breton, en particulier dans le département des Côtes-du-Nord* (thèse pour le doctorat vétérinaire, Paris). Saint-Brieuc, Impr. Moderne, 1926, in-8°, 123 p., 60 phot. hors texte, 2 pl. cartes. — *Le Cheval breton* (*ibid.*, 1927, in-8°, 125 p., 60 phot. hors texte [dont 54 communes avec l'ouvrage précédent], 2 pl. cartes).

M. Frouin, directeur des services vétérinaires des Côtes-du-Nord, a publié en 1926 une thèse pour le doctorat vétérinaire, non mise dans le commerce, sur l'élevage du cheval breton, qui a obtenu un très vif succès auprès des spécialistes; dans la série, très inégale, des thèses pour le doctorat vétérinaire, celle de M. Frouin est l'une des meilleures. Aussi l'auteur l'a-t-il donnée au public en 1927 sous une forme nouvelle : il a retranché tout ce qui avait un caractère critique, mais en même temps l'a mise à jour et l'a accrue de quelques additions précieuses. Les deux ouvrages se complètent donc.

L'ensemble constitue le meilleur travail que nous possédions sur les chevaux de la Bretagne. Œuvre d'un vétérinaire et d'un zootechnicien, il porte la marque d'une compétence éprouvée; il s'appuie sur une connaissance approfondie et personnelle du sujet. On ne disposait plus, sur les chevaux bretons, que d'ouvrages déjà anciens; le plus récent, le livre de F.-M. Bléas, *Les chevaux bretons*, publié à Morlaix, en 1913, était antérieur à la guerre.

Ces travaux plus anciens laissaient une impression de complexité et de désordre, que le comte H. de Robien avait fort bien exprimée : « Nulle province en France, écrivait-il en 1907, ne possède une population chevaline plus nombreuse, une production plus variée. On y trouve des représentants de toutes les espèces, cheval de trait de grande taille, de taille moyenne, postier, cheval de trait léger, cheval de sang à aptitudes trotteuses, demi-sang galopeur, cheval de selle pour la cavalerie, cheval d'artillerie sans rival (2) ». M. Frouin a mis de l'ordre dans ce chaos, d'abord parce qu'il a fait avec clarté les distinctions nécessaires, ensuite parce que l'élevage breton tend de plus en plus à se simplifier par la disparition complète ou la décadence de tout ce qui n'est pas le cheval de trait et par l'établissement d'un type de trait commun, on pourra bientôt dire unique, qui est vraiment le « cheval breton ».

(1) Dans tout ce qui suit, les références se rapportent au premier des deux ouvrages, la thèse de 1926.

(2) Comte H. DE ROBIEN, *Le Norfolk-Breton devant l'opinion*, Paris, 1907, n. 12.

M. Frouin a très bien vu que les différences entre les chevaux bretons sont des différences régionales et il les a étudiées par régions et en même temps par variétés, puisqu'il y a correspondance entre régions et variétés. « Au commencement du XX^e siècle, dit-il, nous trouvons en Bretagne une production chevaline intense où domine le *Trait* dans l'ensemble, avec une variété *Postière* issue du Norfolk anglais, se développant surtout dans le Nord-Finistère, et un élevage de *Sang*, dans la partie montagneuse, particulièrement en Cornouaille » (p. 39). Cet élevage du cheval de sang était en honneur, notamment, autour de Mûr, Gouarec et Corlay; la production actuellement n'existe plus guère qu'à Corlay, où trois ou quatre douzaines de familles d'éleveurs continuent à s'y livrer « par goût ancestral », uniquement en vue des courses et des concours hippiques, grâce à l'ondée bienfaisante des subventions de l'État, du département et des sociétés sportives; élevage paradoxal, s'il en fut, un non-sens au point de vue économique, dont l'avenir paraît bien incertain. Dans la région de Loudéac, on élevait aussi le demi-sang, ainsi qu'aux alentours de Scaër et de Rosporden; l'élevage du demi-sang, malgré les efforts sans espoir de la « Société hippique d'élevage » de Loudéac, est en voie de disparition.

Reste donc le cheval de trait, qui s'efforce à l'unification, tâche difficile tant qu'on n'aura pas entièrement éliminé les fâcheuses influences d'antan, celles du cheval de sang ou de demi-sang et celles d'autres variétés de trait, telles que la belge, l'ardennaise ou la percheronne. Dès maintenant, un grand point est acquis : le « trait » absorbe le « postier ». On a remarqué, en effet, que, dans le classement des chevaux de la Bretagne que nous citons tout à l'heure, M. Frouin classe, avec raison, le postier dans les chevaux de trait; c'est que le « demi-sang postier breton » d'antan a pratiquement disparu : « la transformation actuelle du postier en trait dépasse toutes les prévisions » (p. 68); « la variété dite *Postière* tend de plus en plus à revenir à la race de *Trait* et à se confondre avec elle » (p. 59-60). Aussi, dès 1922, la Fédération des Sociétés hippiques bretonnes émit-elle le vœu que le terme de demi-sang postier disparût de la nomenclature officielle; elle a obtenu satisfaction par une décision ministérielle du 4 janvier 1926 : les animaux désignés antérieurement sous le nom de « demi-sang postiers bretons », inscrits sur le Stud-book postier ou dont les auteurs y sont inscrits, s'appellent désormais « traits postiers bretons »; les sujets de trait nés en Bretagne « traits bretons ». — Quant aux « bidets bretons », qui au moins hors de la province, ont gardé leur célébrité, il est bon de répéter qu'ils ne sont plus

qu'un souvenir; les photographies que reproduit M. Frouin permettent de se les représenter (Phot. n° 1, bidet breton; n° 2, bidet breton dit « de selle »; n° 3 bidet breton dit « de meunier »; n° 6, course de « bidets ambleurs », dans la Montagne bretonne).

Ce livre est en effet merveilleusement illustré; c'est un véritable album de la production chevaline en Bretagne depuis un demi-siècle et plus; l'auteur en effet a eu soin de représenter les types disparus ou en voie de disparition comme les types actuels; on peut avec son texte et ses photographies se représenter toute l'évolution récente de l'élevage des chevaux en Bretagne, au point de vue zootechnique.

A qui voudrait une étude complète de l'élevage du cheval en Bretagne, il faudrait sans doute replacer cet élevage dans son milieu agricole et commercial, et montrer comment l'évolution de l'élevage et celle de l'agriculture se sont faites parallèlement. On ne saurait reprocher à M. Frouin de ne pas l'avoir tenté : il est resté dans le domaine de sa compétence propre et dans le cadre naturel d'une thèse pour le doctorat vétérinaire.

Peut-être aurait-il été préférable qu'il s'aventurât moins sur le domaine de l'histoire, comme avant lui le capitaine Charpy, qui a consacré un chapitre à l'histoire du cheval breton dans son excellent livre : *Le trait léger*. L'histoire du cheval, de son élevage, de l'administration des haras veut une compétence particulière et de longues recherches, que M. Frouin n'a pu entreprendre et n'avait pas à entreprendre (sa bibliographie en fait foi; le livre fondamental d'Eugène Gayot, *La France chevaline*, Paris, 1848-1854, 8 vol., n'y figure pas, pour ne parler que du plus essentiel des centaines d'ouvrages ou documents d'archives à consulter) (3).

Il y aurait eu lieu peut-être de discuter plus précisément les questions des influences arabes, qui, dès le moyen âge, auraient, selon beaucoup d'auteurs, amélioré les chevaux bretons et qui, ici, n'est que mentionnée en passant. Il n'est pas de variété chevaline en France qui ne prétende remonter à l'arabe; mais, Gayot l'a montré depuis longtemps, aucune preuve sérieuse n'est apportée à l'appui de cette assertion, il y a plus : on ne voit jamais ces origines arabes revendiquées que depuis que l'arabe est à la mode, c'est-à-dire depuis la fin du XVIII^e siècle, lorsque Buffon et Daubenton, dans la description du cheval contenue dans leur *Histoire Naturelle*, ont vu dans l'arabe le type le plus parfait du cheval

(3) Une certaine inexpérience dans le maniement des textes est révélée par la singulière citation de Virgile de la page 18: l'auteur a cru devoir choisir la traduction en vers de l'abbé Delille, fort infidèle, comme on sait, et qui n'a pas même l'excuse d'être une belle infidèle.

et l'améliorateur par excellence de toutes les variétés. Tout ce que l'on peut dire en faveur de la Bretagne, c'est que quelques textes y prouvent des introductions, lors des croisades, de chevaux d'origine orientale (4), mais rien ne montre que les quelques étalons ainsi introduits, accouplés au fond des forêts avec « des cavales sauvages », aient pu marquer la race d'une empreinte indélébile; les descriptions postérieures ne laissent deviner aucune trace de ce genre. — L'étude des haras en Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles serait à refaire entièrement : les premiers fonds votés par les Etats pour les haras ne le furent pas en 1695, mais en 1689; M. Frouin aurait trouvé tous les éléments pour cette étude et pour celle de l'élevage en Bretagne en général dans le travail de M. Ch. de La Lande de Calan, *Les haras de Bretagne au XVII^e siècle* (Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, XXXII, 1894, p. 173-184), et, cet article étant assez incomplet, dans les documents d'archives (notamment Archives nationales, H, 247, 646, 1398 et Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, G, 1636, 1637, 2660) (5). — L'histoire des chevaux bretons au XIX^e siècle est très sommairement, et, par suite, incomplètement traitée par M. Frouin : nous ne pouvons indiquer ici les nombreux ouvrages et documents qui permettent de tracer cette histoire. L'auteur se retrouve d'ailleurs quand il aborde la période tout à fait contemporaine; il est là très bien informé et montre une rare justesse de vues. — Mais, encore une fois, malgré une partie historique un peu faible, qui n'est qu'une partie très accessoire, et qui pourrait être supprimée sans que le reste en souffrit, le livre de M. Frouin est un travail de premier ordre et qui vient à son heure.

R. MUSSET.

(4) On trouvera les textes rassemblés dans J. GESLIN DE BOURGOGNE et A. DE BARTHÉLEMY, *Anciens évêchés de Bretagne, histoire et monuments. Diocèse de Saint-Brieuc* (Paris et Saint-Brieuc, 1855-1884, 3 vol.), t. II, p. 200-203, et III, p. CXLVII-CLI; voir aussi *Cartulaire de l'abbaye de Redon, Prolegomènes*, par A. DE COURSON; S. ROPARTZ, *Guingamp, études pour servir à l'histoire du Tiers Etat de Bretagne* (2^e éd., Paris et Saint-Brieuc, 1859, 2 vol. in-8°), t. I, p. 205-211; L. MOLL et Eug. GAYOT, *La connaissance générale du cheval* (Paris, 1861), p. 496.

(5) On trouvera un bref résumé dans R. MUSSET, *L'administration des haras et l'élevage du cheval en France au XVIII^e siècle* (*Rev. d'hist. moderne et contemporaine*, XIII, 1909, p. 36-57; XIV, 1910, p. 133-152), p. 46-47.